



Réunion du G8: «Des choix politiques plus compliqués»

Au chevet du pétrole cher page 30



Europe: les ventes de voitures plongent

Le recul atteint 7,8 % sur un an page 30

Midi de la microfinance organisé par l'ONG ADA: «Les pauvres épargnent: mythe ou réalité?»

# Le crédit est assis sur les dépôts

Clients «naturels» des institutions de microfinance (IMF), les pauvres ont-ils les moyens d'épargner? La question est loin d'être anodine, elle est déterminante même pour garantir la pérennité de la microfinance qui, loin d'être la panacée en matière de lutte contre la pauvreté, en constitue néanmoins un rouage essentiel.

■ «Les pauvres épargnent: mythe ou réalité?» Les orateurs invités à répondre à cette question lors du neuvième Midi de la microfinance organisé avant-hier à Luxembourg par l'ONG Appui au développement autonome (ADA) ont rapidement et sans ambiguïté levé le doute. Oui, trois fois oui, le pauvre épargne même si pour cela il doit rogner sur son minimum vital. Et le fait est même déterminant pour le développement de la microfinance qui, dans les pays en développement, ouvre aux exclus du système bancaire traditionnel l'accès aux services financiers.

Et qui dit services financiers, pense crédit et épargne. «Le crédit est assis sur l'épargne», affirme même Alpha Ouedraogo, directeur général de la Confédération des institutions financières (CIF) basée au Burkina Faso, qui regroupe six réseaux d'IMF de l'Afrique de l'Ouest. Un réseau dont le portefeuille crédit qui atteint 151 millions d'euros est contrebalancé par des dépôts d'épargne de 175 millions d'euros. L'épargne, «c'est la base de la construction du marché du crédit», insiste Alpha Ouedraogo.



En milieu rural, la collecte de l'épargne et des remboursements de crédit expose l'IMF à des coûts opérationnels élevés en raison de l'éparpillement de la clientèle (Photo: Léonard Bovy)

Pour saisir l'importance de cette déclaration, il faut rappeler que le fondement de la microfinance consiste à prêter, parfois de très petites sommes – en général de 40 euros à 15.000 euros, précise Dominique Gentil, ancien président de l'IRAM, bureau d'études associatif français – aux clients de l'IMF qui ont un projet afin qu'ils puissent se prendre en

charge et s'assurer une source de revenus destinée à les sortir de la pauvreté.

### Signe d'indépendance

Or, pour pouvoir accorder des prêts, l'IMF doit disposer de ressources propres «pour ne pas dépendre que de la coopération internationale et des subventions», martèle Alpha Ouedraogo.

Dans ce contexte, la récolte de l'épargne n'offre que des vertus tout en ouvrant les portes du développement économique. D'abord, pour une IMF, disposer de dépôts est un signe d'indépendance relative qui lui permet donc d'enclencher le processus d'octroi de crédits même si le recours aux sources externes de financement (aides de la coopération ou sou-

tien financier des fonds d'investissement axés sur la microfinance qui accordent aux IMF structurées et rentables des prêts ou des garanties) s'avère plus que nécessaire. Ainsi, dans le réseau de la CIF, environ 73 % d'un montant prêté sont mobilisés sur base de l'épargne collectée, 12 % viennent des fonds propres de l'IMF et 15 % d'un financement extérieur.

Ensuite, déposer son épargne dans une IMF constitue un acte essentiel et multidirectionnel pour le «pauvre» qui, d'une part, sécurise ses avoirs (mais en contrepartie, il attend une disponibilité sans faille) et, d'autre part, pose un geste associatif axé sur la solidarité en permettant que l'argent circule et reparte sous forme de prêts. Cette solidarité autorise aussi la conclusion de certaines opérations moins rentables comme c'est le cas en milieu rural où les coûts opérationnels sont élevés pour l'IMF.

Sans oublier que la promotion de l'épargne auprès d'une IMF présente également une vertu éducative dans la mesure où elle incite les «pauvres» à penser en termes de prévoyance et les retire des griffes des charlatans, des usuriers ou des banquiers ambulants, fortement ancrés dans la vie africaine mais dont la fiabilité n'est guère la première qualité.

Il va s'en dire enfin que disposer d'une épargne est le préalable le plus souvent imposé pour pouvoir solliciter un crédit, le dépôt servant alors de garantie. Clairement, épargner ne présente que des avantages. Même sous nos latitudes d'ailleurs.

■ Léonard Bovy

## En bref

### Dans le port de... Rotterdam.

«Le secteur logistique du Luxembourg peut jouer le rôle de "Hinterland" pour le port de Rotterdam.» C'est en ces termes que le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké, a introduit jeudi à Rotterdam un séminaire ayant pour thème «Shipping, finance and logistics made in Luxembourg». Le ministre et une délégation de représentants des secteurs logistique et financier étaient présents dans le port hollandais afin d'y vendre les opportunités qu'offre le Luxembourg pour prendre en charge l'acheminement des marchandises de Rotterdam vers leur destination. Ce port est le troisième à l'échelle mondiale et le premier en Europe avec ses 406,8 millions de tonnes transbordées en 2007. Lors du séminaire, la délégation luxembourgeoise a également vanté les mérites du registre maritime du Grand-Duché, sans oublier l'immanquable, une présentation des services financiers du pays.

### Allemagne: l'inflation tirée par les prix de l'énergie.

Le taux d'inflation a atteint 3 % en mai sur un an, tirée par les prix de l'énergie, selon des chiffres définitifs publiés hier.

## Transport routier européen

### Le «cabotage» réglementé

Les ministres européens des Transports réunis hier à Luxembourg se sont accordés sur des règles communes facilitant pour les poids lourds des opérations de transport entre deux villes d'un pays étranger.

A l'heure où le secteur du transport routier international se dit fragilisé par les prix élevés du carburant, le compromis voté hier retire des barrières protectionnistes. Et nombre de capitales européennes, ainsi que le Parlement européen, ont saisi l'occasion pour réclamer une libre circulation totale des camions dans l'UE dans un avenir proche.

«Cela met fin à une période de règles vagues dans le transport routier. Nous avons maintenant des règlements clairs et transparents pour éviter les abus et avoir une concurrence équitable», s'est félicité le ministre slovène des Transports, Radovan Zerjav, qui a rédigé le compromis au nom de la présidence de l'UE.

Le transport international de marchandises est déjà libéralisé dans l'UE depuis 1992. Les ministres des Transports se penchaient

hier sur «le cabotage», c'est-à-dire la possibilité pour un transporteur routier international de livrer des marchandises entre deux villes d'un pays qui n'est pas le sien.

La règle arrêtée est simple. A la suite d'une livraison internationale de marchandises en Allemagne, un transporteur néerlandais sera autorisé à effectuer trois opérations de transport supplémentaires entre des villes européennes en l'espace de sept jours.

Il pourra s'agir de trois opérations entre des villes allemandes, ou encore de trois livraisons dans trois pays différents avant de rentrer au bercail. Ce compromis aide les camions à ne pas rentrer à vide sur les routes d'Europe, et contribue ainsi aux objectifs européens de réduction de la pollution et d'efficacité énergétique.

Actuellement, un transporteur non établi dans un Etat peut déjà y effectuer des services de livraisons «à titre temporaire», une notion juridique assez floue. Chaque pays a son propre régime et certains multiplient les entraves administratives pour protéger leur marché intérieur. (AFP)

## Yahoo! enterre tout accord avec Microsoft

### Alliance avec Google

Le groupe américain Yahoo! a définitivement enterré l'hypothèse de son rachat total ou partiel par Microsoft, et choisi de s'allier pour plusieurs années avec son rival Google, leader mondial de la publicité en ligne.

Yahoo! a annoncé que «les discussions avec Microsoft avaient pris fin», concluant un feuilleton démarré en février, quand Microsoft avait offert 44 milliards de dollars pour le racheter.

Yahoo! a expliqué que Microsoft ne voulait définitivement plus le racheter, même au prix qu'il lui avait offert en avril – 47 milliards – mais que de son côté Yahoo! avait refusé l'offre de Microsoft de racheter uniquement son moteur de recherche, activité qui génère une partie de ses recettes publicitaires. «Cette transaction ne serait pas cohérente avec les objectifs du groupe et le priverait d'un moteur de recherche indépendant, crucial», a commenté Yahoo!. De son côté, Microsoft a souligné soir que son «offre alternative» – le rachat partiel de Yahoo! – restait valable.

Deux heures après cette communication, Yahoo! et Google ont rendu publique un partenariat dans la publicité en ligne et portant sur une période de quatre à dix ans, dont Yahoo! espère tirer 800 millions de dollars de recettes supplémentaires par an. La perspective d'un tel accord était l'une des raisons du retrait de l'offre de Microsoft sur Yahoo! début mai.

L'accord entre les deux leaders mondiaux de la publicité en ligne prévoit que Google pourra placer des publicités à côté des recherches menées par les internautes sur le moteur de recherche de Yahoo!. Le partenariat ne concerne que les activités de Yahoo! aux Etats-Unis et au Canada et n'est pas exclusif, Yahoo! pouvant passer des accords similaires avec d'autres.

Les deux groupes attendront jusqu'à trois mois et demi avant de démarrer ce partenariat, afin de laisser le temps aux autorités américaines de l'examiner. Il pourrait poser des problèmes de concurrence: à eux deux, ils encaissent plus de la moitié des recettes mondiales de la publicité en ligne.